

SCHEMA DIRECTEUR DES AMENAGEMENTS CYCLABLES (SDAC 2016-2025)



- A. RAPPEL
- B. PRINCIPALES ACTIONS ET FINANCEMENT
- C. CALENDRIER PROPOSE

A. RAPPEL



- a. Enjeux
- b. Objectifs

A. RAPPEL



• a. ENJEUX

- Le SDAC = une **vision programmatique** du déploiement des infrastructures liées au vélo
- Il s'agit de croiser ce programme avec celui établi par la collectivité dans sa compétence de gestionnaire et d'aménagement des espaces publics du territoire = **logique d'opportunité**

• b. OBJECTIFS

- Mailler le réseau existant et ôter les discontinuités = **logique d'itinéraire**
- Assurer la **continuité des itinéraires**
- **Partager l'espace** avec les autres modes
- Accompagner le **projet de BHNS**
- Répondre aux **obligations réglementaires** (Loi LAURE)
- **Développer le stationnement vélo** :
 - Sur les espaces publics, les pôles intermodaux et en gare d'Amiens (consigne collective fermée et sécurisée)
 - Sur les espaces privés : rôle d'incitation et de conseil
- Accompagner le **projet de la Véloroute Vallée de Somme** = retombées économiques avec le tourisme et créer un itinéraire structurant modes doux Est/Ouest

B. PRINCIPALES ACTIONS ET FINANCEMENT



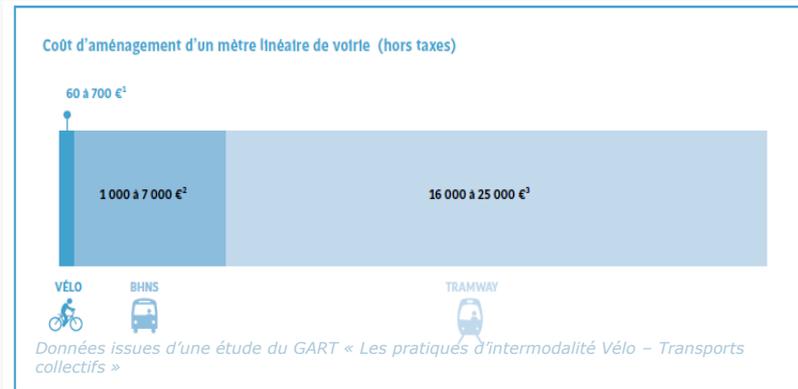
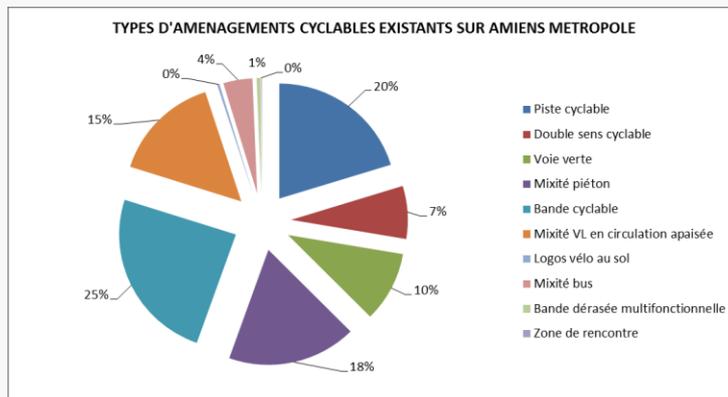
- a. Principales actions
 - Le développement du réseau cyclable
 - Le déploiement du stationnement vélo
 - Les comptages vélos : évaluation des trafics vélo
 - Le volet communication
 - Le service Vélam
- b. Financement

a. PRINCIPALES ACTIONS



• LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU CYCLABLE

• Les aménagements cyclables existants



- Sur Amiens Métropole : des aménagements variés avec une répartition relativement équilibrée entre bande cyclable, piste cyclable, voie verte et rues en circulation apaisée.
- Le coût d'un mètre linéaire d'aménagement cyclable varie entre 60 et 700€ selon la nature de cette voirie (piste, bande, couloir mixte bus-vélo...), les travaux qu'elle nécessite (reprise de chaussée...) ou encore ses caractéristiques (revêtement...).

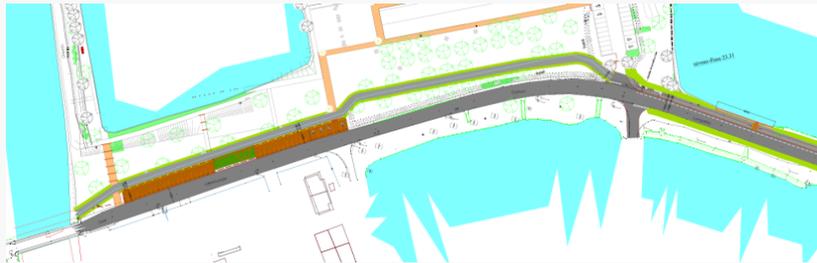
a. PRINCIPALES ACTIONS



• LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU CYCLABLE

• Les aménagements cyclables projetés

- Le calendrier de mise en œuvre des itinéraires est proposé en partie C (p. 16). Chaque tronçon proposé fera l'objet d'une étude détaillée avec la réalisation d'un plan d'aménagement précis.



EX. Plan d'aménagement de la voie verte de la rue René Gambier

- Assurer les continuités cyclables entre les aménagements existants en privilégiant des circuits sécurisés et en limitant les doubles-sens-cyclables.
- Réaliser l'entretien du patrimoine cyclable existant : marquages au sol, signalisation, nid de poule, etc.
- Ce sont près de 18 kms d'aménagements cyclables qui pourront être créés en lien avec le projet BHNS.

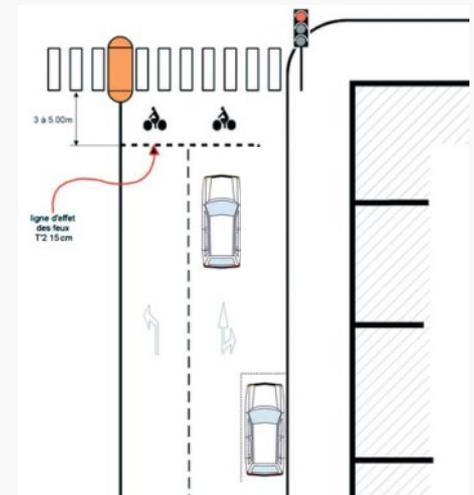
a. PRINCIPALES ACTIONS



• LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU CYCLABLE

• Les sas-vélos au feu

- Un aménagement bénéfique pour tous :
 - Cyclistes : mieux voir et être vu, présélection du tourne à gauche, meilleure insertion et perception
 - Piétons : être mieux vu par véhicules de grande hauteur, confort de la traversée
 - Automobilistes : meilleur champ de vision



EX. Sas vélo

• Le jalonnement cyclable

- En lien avec le Schéma Directeur de Jalonnement (Service Voirie)



EX. Panneaux types

a. PRINCIPALES ACTIONS



• LE DEPLOIEMENT DU STATIONNEMENT VELO

• Sur l'espace public

- Remplacer le mobilier inadapté (trombones, pinceroles)
- Développer l'offre hors de la « zone piétonne » au niveau des pôles générateurs de flux.
- Dans les faubourgs résidentiels,
- Aux abords des pôles générateurs de flux, des pôles intermodaux (en lien avec le réseau de TC)
- Par exemple, en lieu et place de stationnements d'ores et déjà « mobilisés » pour le passage des Ordures Ménagères

• Sur les espaces privés (bailleurs sociaux, entreprises, etc.)

- Inciter au développement de stationnements (envoi d'un courrier à l'ensemble de ces acteurs avec une fiche de préconisations sur le mobilier, etc.)



EX. Coliséum



EX. Rue de la République

a. PRINCIPALES ACTIONS



• LE DEPLOIEMENT DU STATIONNEMENT VELO

- **Une consigne collective et sécurisée en gare d'Amiens**
 - Pour favoriser l'intermodalité train/vélo
 - Projet à étudier après le déménagement de l'agence Buscyclette fin 2016
- **Le stationnement vélo dans les écoles**
 - Charte de stationnement (partenariat avec les Secteurs)

→ Les emplacements seront étudiés au cas par cas.



Exemples de consignes collectives



Exemples d'arceaux vélos dans d'autres villes

a. PRINCIPALES ACTIONS



• LE VOILET COMMUNICATION

- Poursuivre les actions engagées :
 - Semaine de la Mobilité
 - Fête du Vélo
 - Actions ciblées pour promouvoir les différents modes (EX. Opération « Bougez autrement », Challenge mobilité inter-entreprises, etc.)
 - Impression de la carte des itinéraires cyclables
- Selon les besoins, mettre en place de nouvelles actions ciblées



EX. Fête du Vélo 2015 (Fête du Tour)

PAS ENCORE CLIENT ?
TESTEZ GRATUITEMENT[®]
LE BUS PENDANT 1 MOIS!

CARTE
GO!
amétis

amétis.fr // Appli amétis
Alto Amétis 09 70 82 87 22
Une nouvelle idée de la mobilité

En partenariat avec :
UNIVERSITÉ
Picardie
Picardie
Picardie

www.amiens.fr

EX. Flyers de l'opération « Tester le bus »
(mai 2015)

LA TRAVAILLONS ENSEMBLE
BOUGEZ AUTREMENT

du 16 au 22 septembre 2015

PARTICIPEZ AU CHALLENGE
de la mobilité

Au travail, f'y vas autrement!®

Ex-bus!
Ex-pied!
Ex-bus!
Ex-bus!
Ex-bus!

Et si **ENSEMBLE** nous relevions **le défi?**

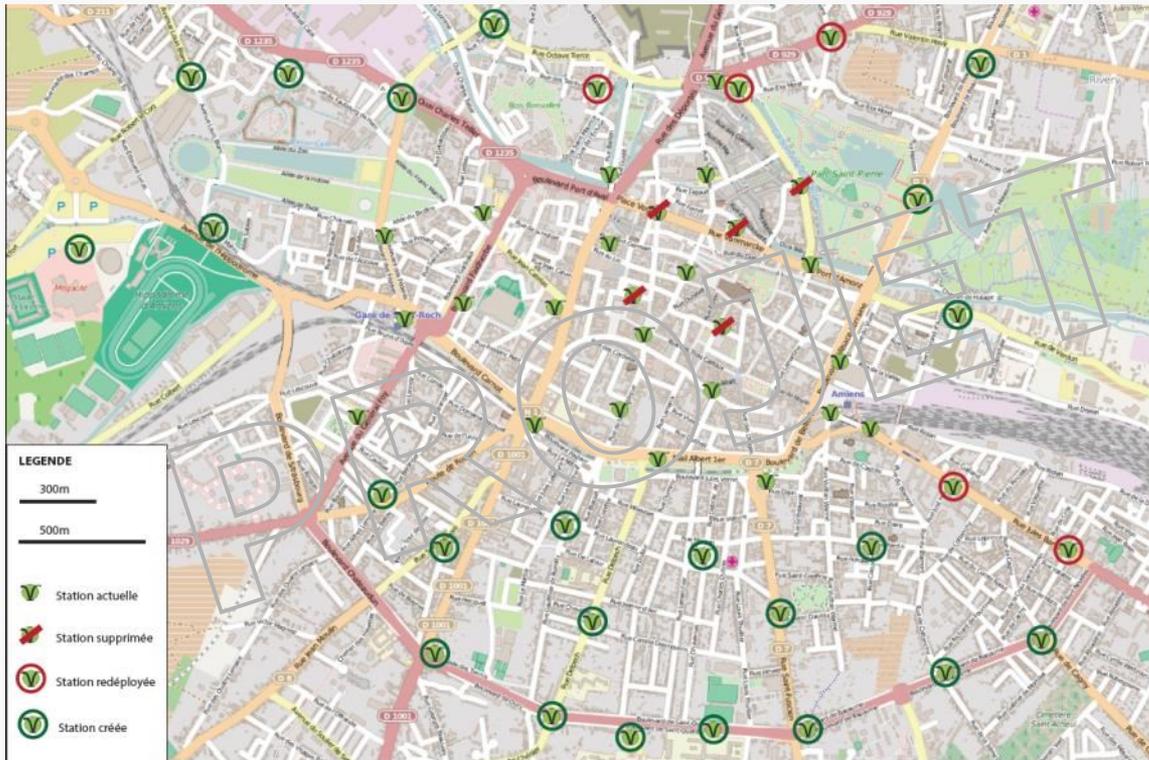
Pour participer inscrivez-vous sur
www.challenge-mobilite-picardie.fr

EX. Affiche du challenge Mobilité
(septembre 2015)

a. PRINCIPALES ACTIONS



• LE SERVICE VELAM : IMPLANTATION ELARGIE POSSIBLE



Densité des stations actuelles (souvent moins de 300m d'écart entre les stations)

→ **Objectif : dé-densifier le centre-ville et redéployer des stations existantes pour étendre le périmètre**

5 stations supprimées et redéployées
23 nouvelles stations créées (jusqu'aux boulevards extérieurs)

→ **Soit un total de 49 stations**

A minima entre 500 000 € et 590 000 € HT.

Avec l'arrivée du site universitaire, la station Citadelle actuelle devra être renforcée.

Le positionnement exact des stations devra être étudié plus précisément.

b. FINANCEMENT



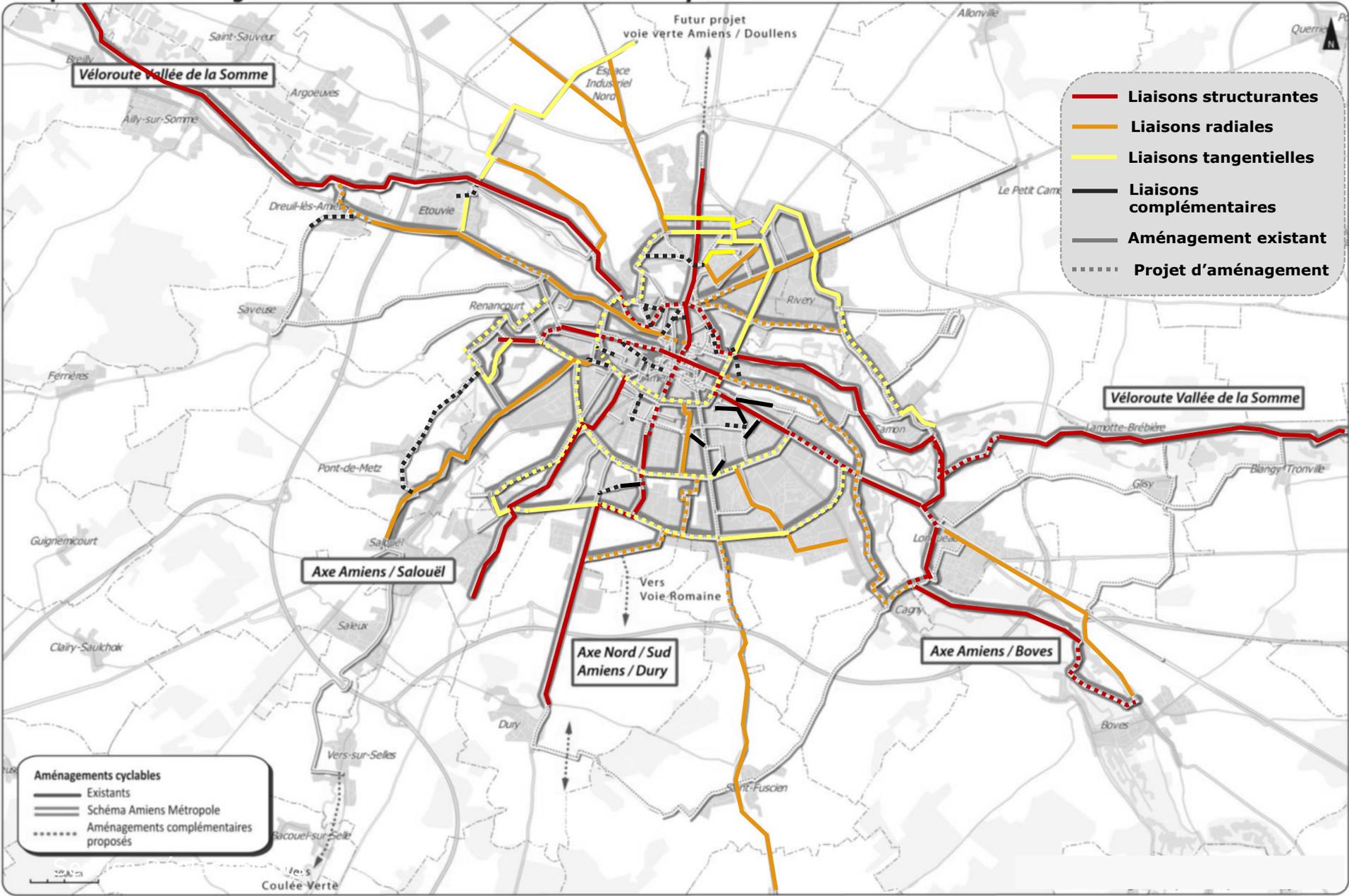
PRINCIPALES ACTIONS	BUDGET INVESTISSEMENT	BUDGET FONCTIONNEMENT
Développement du réseau cyclable	500 000 € HT / an Enveloppe : TRVEL1501 (création de nouveaux itinéraires, installation de mobiliers vélos)	50 000 € HT/an (entretien des aménagements existants)
Déploiement du stationnement vélo		
Comptages vélos		3 100 € / 2 ans (comptages aux carrefours manuels) 1 600 €/an (comptages automatiques)
Communication		24 000 € HT/an Budget Transports – Article 6228 (Animations mobilité)
Le service Vélam : implantation élargie possible	Entre 500 000 € et 590 000 € HT	
AUTRES ACTIONS	BUDGET INVESTISSEMENT	BUDGET FONCTIONNEMENT
Jalonnement cyclable	190 000 € HT	10 000 € HT (entretien des panneaux)

C. CALENDRIER PROPOSE



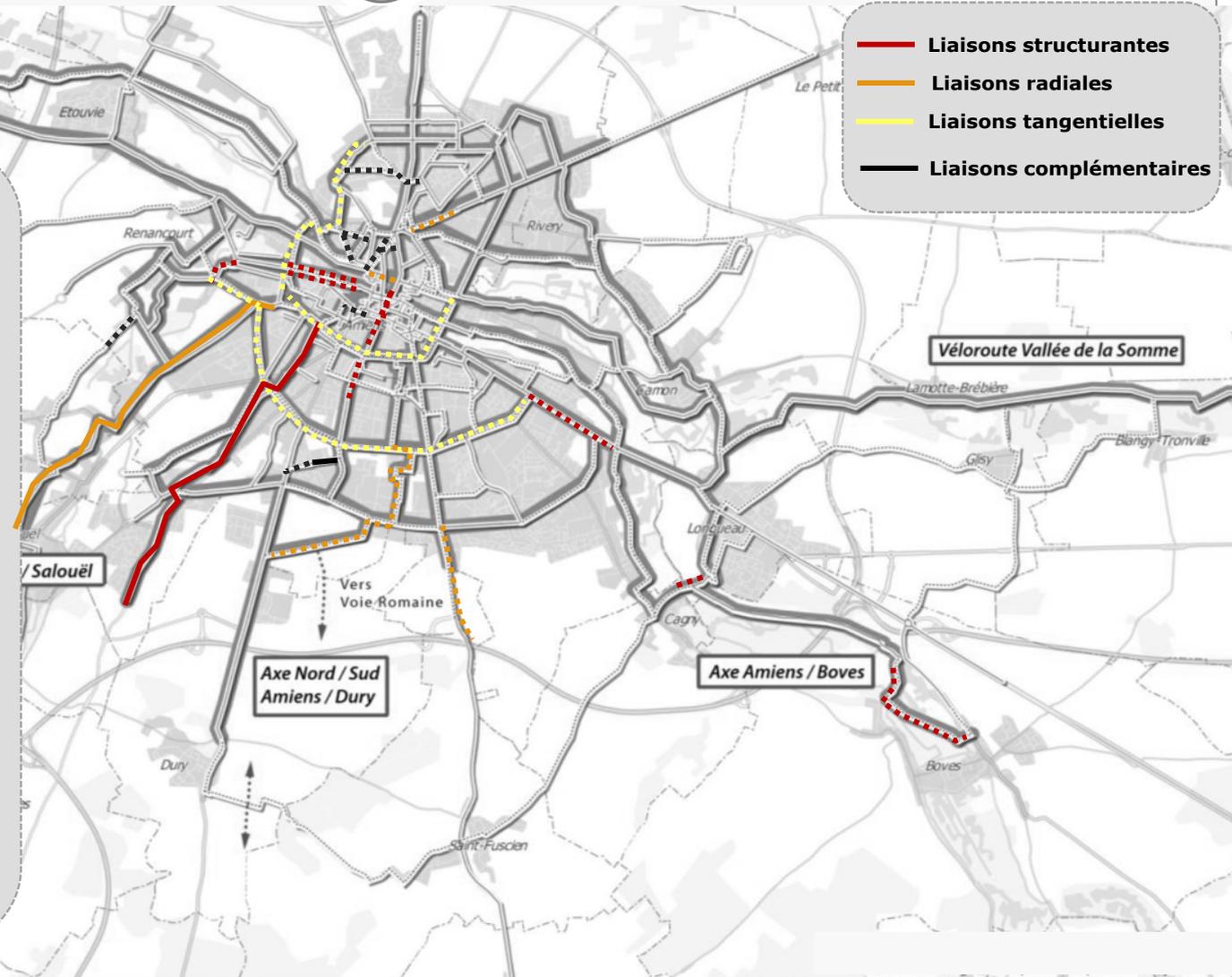
- a. 2016-2020 : 1ère phase d'aménagement
- b. 2021-2025 : 2ème phase d'aménagement
- c. Bilan financier

Proposition d'aménagements et structuration du futur réseau cyclable



a. 2016 -2020 : 1^{ère} PHASE D'AMENAGEMENT

1. Assurer une continuité avec l'existant (itinéraire structurant Est-Ouest)
2. Identifier un axe modes doux Nord/Sud en dehors des axes difficilement aménageables
3. Renforcer les liaisons cyclables autour de la Citadelle
4. Identifier la place du vélo dans les contre-allées des boulevards extérieurs
5. Proposer un stationnement sécurisé en gare et continuer le déploiement sur l'espace public

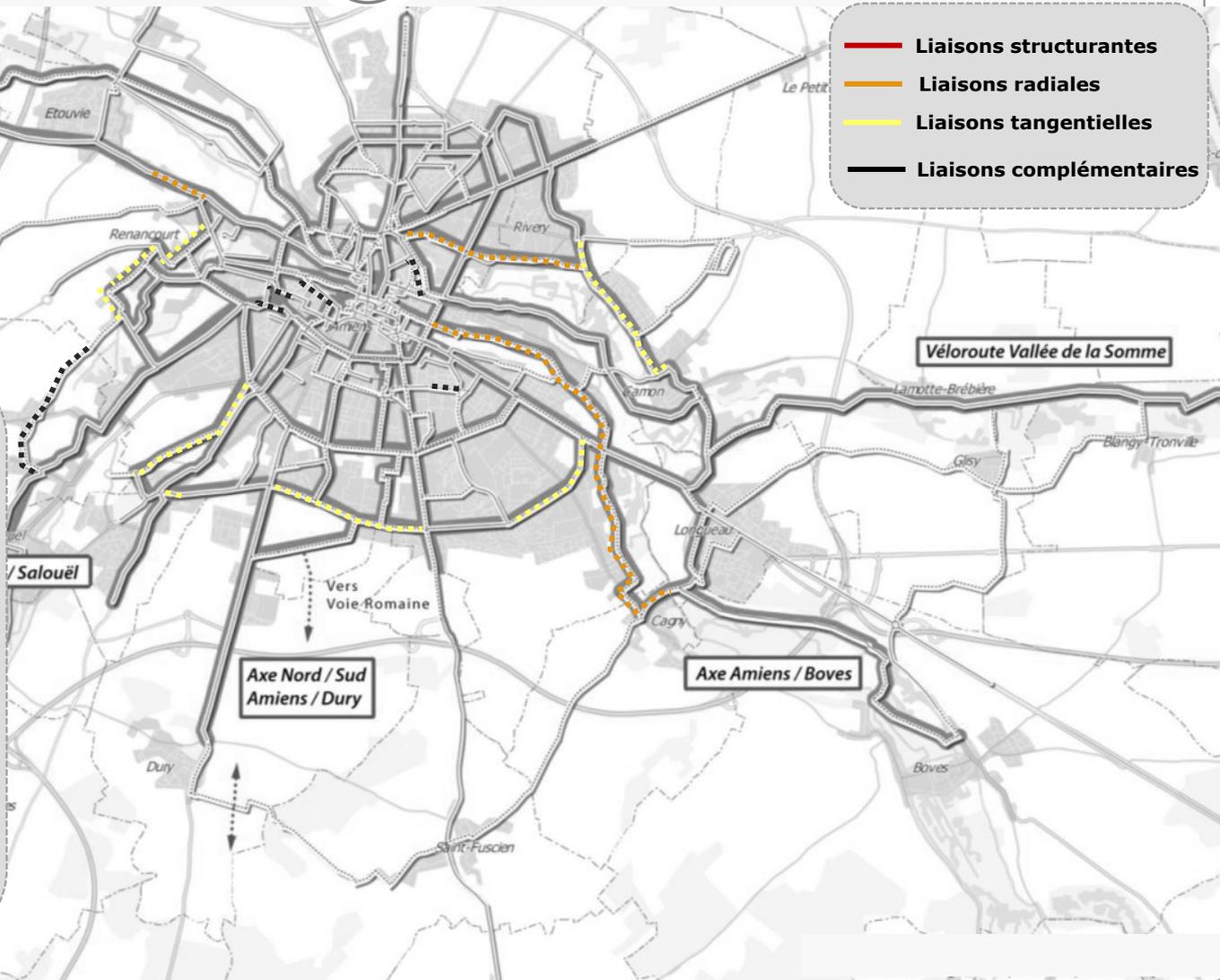


b. 2021 -2025 : 2^{ème} PHASE D'AMENAGEMENT



-  Liaisons structurantes
-  Liaisons radiales
-  Liaisons tangentielles
-  Liaisons complémentaires

1. Aménager les radiales Est et Sud-Est
2. Compléter le maillage sur la ceinture Campus/Clinique
3. Aménager les liaisons Renancourt/Pont de Metz à l'Ouest
4. Poursuivre le déploiement de stationnement sur l'espace public



c. BILAN FINANCIER



• BILAN FINANCIER

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
RESEAU PRINCIPAL ET COMPLEMENTAIRE	370 000 €	443 000 €	301 000 €	400 000 €	709 000 €	385 000 €	457 000 €	490 000 €	346 000 €	299 000 €
STATIONNEMENTS POUR LES VELOS	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €
TOTAL	450 000 €	523 000 €	381 000 €	480 000 €	789 000 €	465 000 €	537 000 €	570 000 €	426 000 €	379 000 €

MISE EN ŒUVRE DU RESEAU CYCLABLE **TOTAL** **5 000 000 €**